



DNCG - Commission de Contrôle des Clubs Professionnels

Date 11/06/2009

Auteur Alain BELSOEUR

Référence LFP.PV.DNCG.2009.03.04

Réunion du	04/03/2009
Président	François PONTHEU

Présents	Claude ARCHAMBAULT, Bernard BAILLOUX, Roger BARRABES, Jean BASSERES, Alain BELSOEUR, Sabine FOUCHER, Jean-Claude GRAND, Richard OLIVIER, François PONTHEU, Alain ROZEC
Excusés	Philippe BOURBON, Henri CAMOUS, Jacques LAGNIER, Jean-Marc MICKELER, Laurent PATE, Maxime PETIET, Gilbert PITHILOUD, Christian POUVIOT, Denis PROVOST, Jacques THEBAULT
Assistent	Sandrine JALLET, Fabien PUAUX, Yann DUCLOS

Sommaire

1.	Contentieux Entente Sannois Saint-Gratien / FFF - LFP	2
2.	Organisation de la réunion d'information avec les clubs	2
3.	Organisation de la réunion plénière	2
4.	Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2008/2009	2
	1. ANGERS S.C.O.	2
	2. LE HAVRE A.C.	2
	3. RACING CLUB DE LENS	2
	4. A.S. MONACO	2
	5. TROYES AUBE CHAMPAGNE FOOTBALL	3
	1. RACING CLUB DE LENS	3
5.	Audition du Nîmes Olympique	3

1. Contentieux Entente Sannois Saint-Gratien / FFF - LFP

Il est porté à la connaissance des membres de la Commission la décision rendue par la Cour Administrative d'Appel de Versailles sur le contentieux opposant l'ESSG à la FFF et à la LFP. Un débat s'instaure sur cette décision et ses éventuelles conséquences. Il a été décidé d'organiser une réunion de travail pour apporter des éléments au pourvoi décidé par la FFF et la LFP.

2. Organisation de la réunion d'information avec les clubs

Le programme du séminaire "Clubs - DNCG" est présenté. Après en avoir discuté, celui-ci est approuvé par l'ensemble des Membres de la Commission.

3. Organisation de la réunion plénière

Les membres de la Commission sont informés que la prochaine réunion Plénière aura lieu à Rennes, les vendredi 3 et samedi 4 avril 2009.

4. Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2008/2009

1. ANGERS S.C.O.

ECUELE MANGA Bruno (Avenant n°2) : avis favorable

2. LE HAVRE A.C.

GOMEZ-LABIAD Medhi (Contrat aspirant) : avis favorable

3. RACING CLUB DE LENS

BOUKARI Abdoulrazak (Avenant n°2) : avis favorable

4. A.S. MONACO

IMIRA Karim (Contrat aspirant + Avenant n°1) : avis favorable

5. TROYES AUBE CHAMPAGNE FOOTBALL

BEN AOUN Sami (Contrat aspirant) : avis favorable

VIEILLOT Frédéric (Contrat stagiaire) : avis favorable

1. RACING CLUB DE LENS

KOVACEVIC Nenad (Avenant n°4) : avis favorable

5. Audition du Nîmes Olympique

La Commission entend MM. Jean-Louis GAZEAU, Président de la SASP, Frédéric SIGAL, Président de l'Association et Pascal GOURDEL, Adjoint au Maire de Nîmes sur la situation de ce club.